

520128

MÉMOIRES

DE M^{me} LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS,

OU

SOUVENIRS HISTORIQUES

SUR NAPOLEON,

LA RÉVOLUTION, LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT,
L'EMPIRE ET LA RESTAURATION.

X 11367

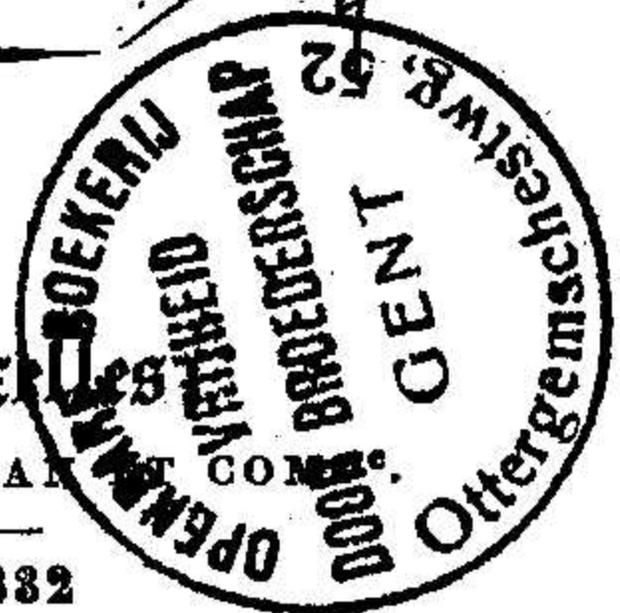
TOME SEPTIÈME.

92

Bruxelles

LOUIS HAUMAN

1882



Commentaire C.S. : la Duchesse d'Abrantès, épouse et veuve du Général d'Empire montbardois Junot nous livre dans ses mémoires quelques souvenirs personnels hauts en couleur de l'abattage des "queues" des grenadiers au Camp d'Arras en 1804 sur l'ordre de son époux.

Ce mot de *besogne* me rappelle un des faits les plus remarquables dans les annales de la toilette militaire. Comme l'empereur intervint dans la querelle qui pensa s'engager entre la garde et les grenadiers, et que le résultat fut d'agir sur l'armée tout entière, je dois le rapporter ici.

Junot venait de passer une revue. Il pleuvait, et ceux des soldats qui avaient de vieux et même de bons chapeaux, portaient, il faut en convenir, non-seulement une sottise, mais une incommode coiffure. Junot, après avoir quitté son habit mouillé, se mit dans une bergère, les pieds dans de bonnes pantoufles, et là, pensant à *ses enfants* (c'est ainsi qu'il appelait les grenadiers), il se mit tout-à-coup à dire : (1)

« Je ne veux pas de ces chapeaux !... De quelque manière qu'ils soient posés, il y a toujours une corne qui fait gouttière. Je n'en veux pas ! »

J'avais reçu la veille une caisse de Paris expédiée par M^{lle} Despaux, et, en vraie femme, je crus que Junot parlait de mes chapeaux, et je lui dis tranquillement :

« Comme je trouve qu'ils vont bien, je les porterai; et puis cela ne te regarde pas, tu n'y entends rien. »

Junot, comme tous ceux qui poursuivent une idée qui les occupe fortement, ne crut pas que je

(1) On sait que tous n'avaient pas le bonnet de grenadier, notamment les nouveaux arrivés.

pouvais parler d'autres chapeaux que de ceux de ses grenadiers, et me regardant, il me dit avec le plus beau sang-froid :

« Je voudrais bien t'y voir toi, avec le temps qu'il fait aujourd'hui ! une corne sur le nez et l'autre au milieu du dos. »

Je me mis à rire ; nous nous expliquâmes, et Junot rit avec moi. Mais les chapeaux cornus lui revenaient à l'esprit. Il se mit en tête de changer la coiffure de *ses enfants*, et dès-lors il ne pensa plus qu'à faire réussir son projet. Car ce n'était rien moins qu'un plan très-vaste ; et Junot voulait que toute l'armée subît le changement qu'il avait d'abord l'intention de faire adopter à la division des grenadiers.

Il désirait qu'il n'y eût pour toute la ligne qu'une seule et unique coiffure, le shakos et le bonnet de grenadier ; de même pour la cavalerie, le casque de dragons excepté. Mais ce qui devait offrir des difficultés, c'était de faire abattre toutes les queues de l'armée ; car c'était, puisqu'il faut le dire, pour arriver à une *tonte générale*, que Junot réformait surtout les chapeaux, mesure à laquelle l'aidait merveilleusement leur inconvénient naturel.

C'est une chose odieuse, disait-il, de voir, un jour de pluie, un soldat avec son habit couvert d'une pâte blanchâtre et grasseuse, ses cheveux mal contenus dans le sale ruban qui les retient, le front et les joues ruisselants d'une eau laiteuse, et

tout cela recouvert d'un mauvais feutre mal retapé qui ne préserve le soldat ni du vent, ni du soleil, ni de la pluie. Et c'est pour ce beau résultat que vous faites au soldat une retenue de 10 sous par semaine, qui seraient bien mieux employés à la masse de linge et de chaussure. S'il avait les cheveux coupés, sa santé s'en trouverait mieux, parce que rien n'est plus facile à tenir propre que des cheveux coupés. La chose est donc avantageuse en entier pour lui.

Junot parla de son projet à ses officiers généraux : tous l'adoptèrent avec transport. Depuis long-temps, à partir du sous-lieutenant jusqu'au général en chef, les officiers de l'armée entière avaient les cheveux coupés, et, pour le dire en passant, le général Lannes et le général Bessières étaient les seuls de tout ce qui entourait le premier consul, qui eussent gardé leur étrange coiffure (1). Aussitôt que Junot eut l'assentiment de ses officiers, il écrivit à l'empereur pour lui faire part de son projet et demander son autorisation. L'empereur, avec son coup d'œil rapide, aperçut tout le bien que le soldat pouvait retirer de l'exécution

(1) Le maréchal Lannes et le maréchal Bessières étaient à peine âgés de trente ans à l'époque dont je parle, et malgré non-seulement la mode, mais l'usage général, ils portaient une queue et de la poudre. Le maréchal Bessières a gardé cette coiffure jusqu'à sa mort. Le maréchal Lannes l'avait, je crois, quittée l'année même où la France perdit en lui son Roland.

d'un pareil plan. Mais il ne voulait pas *l'imposer* ; Junot reçut pour réponse l'ordre d'aller à Paris pour conférer directement avec l'empereur de cette affaire. Junot partit à l'instant. L'empereur lui dit que le projet était bon , qu'il désirait le voir exécuté , mais qu'il ne voulait pas que ses soldats fussent contraints à couper leurs cheveux.

« Persuade-les , lui dit-il ; mais rien ne doit être fait par la force. »

Junot parla ensuite de la nouvelle coiffure qu'il donnerait à sa troupe , car le projet de *tonte* ne concernait encore que la division des grenadiers réunis ; mais comme ils étaient douze mille , leur exemple devait entraîner l'armée. Ce fut ce qui arriva.

Maître d'agir à sa volonté , Junot revint tout joyeux à Arras. Il fit aussitôt proclamer dans les casernes que ceux de ses soldats qui voudraient couper leurs cheveux lui feraient plaisir , mais que nul n'y était contraint. Le lendemain , les perruquiers d'Arras avaient abattu plus de deux mille queues ; mais , le soir , il y eut deux duels , et Junot n'était pas content.

« Tu verras qu'ils vont me faire quelque histoire de ces malheureux duels auprès de l'empereur , me dit-il ; là où il y a pâture pour une mauvaise chose , on est sûr que dans ce pays de cour où nous entrons , car nous y sommes déjà , les bonnes âmes telles que D..... C..... F..... S..... (et il me nomma plusieurs hommes qui , en ef-

fet, entouraient l'empereur d'une continuelle et cruelle méfiance pour lui-même, en ayant soin de faire paraître sous un jour défavorable ses plus fidèles serviteurs), ces bonnes personnes vont dire à l'empereur que mon armée *s'insurge*. Heureusement que j'ai écrit la chose telle qu'elle est à Duroc. Celui-là ne trompe ni son général ni ses amis.

Ce que Junot avait prévu arriva effectivement. L'empereur lui adressa de sa propre main un petit billet contenant ce peu de mots :

« Junot, j'ai accueilli ton projet parce qu'en effet il est utile, mais je défends les *façons prussiennes*. Je n'entends pas que rien s'opère dans mon armée, ni à coups de sabre, ni à coups de canne. Les bruits qui me sont revenus m'affligent.

« Adieu. (1)

« BONAPARTE. »

Qui donc avait pu parler et de coups *de sabre* et de coups *de canne*? Junot écrivit d'abord à Berthier, bien qu'il fût certain que le rapport ne venait pas de lui; mais les bureaux pouvaient être influencés par des hommes qui plus tard y furent les maîtres, et qui prouvèrent alors à Junot, ainsi qu'à l'armée entière, qu'ils n'étaient amis que d'eux-mêmes; encore la chose était-elle douteuse, car ils se faisaient haïr de tous. Junot écrivit

(1) Il n'était pas encore empereur.

donc à Berthier, puis au premier consul. Il raconta les faits tels qu'ils s'étaient passés, et fit observer que dans un camp aussi nombreux que le sien, et lorsqu'il était question d'une réforme ou d'un changement, quelque léger qu'il fût, c'était merveille en vérité qu'il n'y eût que deux ou trois querelles particulières, et cela parce qu'un soldat en aura appelé un autre *Caniche tondu*, et que le camarade lui aura répondu : *J'aime encore mieux être un caniche tondu qu'une vilaine tête à perruque*. Telles avaient été en effet les véritables paroles dites par les deux soldats qui s'étaient battus avec leurs briquets dans la rue des Capucins à Arras, à la suite d'un souper dans lequel tous deux s'étaient enivrés.

« Au surplus, ajoutait Junot, si la mesure que
« j'ai proposée comme bonne pour la santé du
« soldat, utile pour ses intérêts, remarquable-
« ment lucrative pour l'État, et enfin plus agréa-
« ble à l'œil pour l'uniformité de la tenue; si cette
« mesure paraît néanmoins défectueuse sous quel-
« que rapport, je suis prêt à l'abandonner. »

En écrivant ces derniers mots, Junot éprouvait une vraie peine. Il tenait à l'exécution de ce projet, enfant de sa création. Mais avec Napoléon on était certain d'obtenir prompte et sûre justice dans de semblables occasions. Huit jours n'étaient pas écoulés depuis le départ de cette lettre, que Junot en reçut une des plus aimables sur ce qu'il voulait faire, et l'ordre *presque officiel* de continuer et de

préparer la nouvelle coiffure pour l'époque du 15 août. *Nous* avions du temps devant *nous*, et Junot sauta de joie comme un véritable enfant.

Maître d'agir, et libre d'arriver à son but par des moyens permis, Junot n'en mit pas d'autres en œuvre que sa bonté et l'attachement que les soldats lui portaient en retour. Il fut lui-même dans les casernes, parla aux sous-officiers qui, soit dit en passant, étaient les plus tenaces à repousser le changement des têtes. En effet, c'est ordinairement le caporal, le sergent et le sergent-major qui sont ce qu'on appelle les *farauds* du régiment. A cette époque, la coutume *faraude* consistait surtout dans une queue bien poudrée, bien pommadée, ornée d'un ruban noir formant une rosette à *flots*; et plus cette queue était chargée de poudre et de pommade, plus le soldat était fier, mais aussi plus son habit ressemblait à celui d'un garçon perruquier; et si la pluie venait à s'en mêler, la tête du *faraud*, son collet, son chapeau, tout cela n'était plus qu'un vrai gâchis. Mais enfin, le dimanche, le *faraud* enfarinait sa crinière, et tout allait bien. Comment quitter la boîte à poudre pour une éponge et des cheveux en brosse? et puis, disait le *loustic* de la chambrée, nous ressemblerons à ces coquins d'*angliches*.

Une fois qu'ils se furent mis cette idée dans la cervelle, la chose avança un peu moins.

Cependant Junot avait juré qu'il mènerait à bien son entreprise, et cela sans violence aucune.

Il était aimé de ses soldats, ainsi que je l'ai dit ; il leur parla lui-même, et, dès qu'ils entendirent de sa bouche qu'ils lui faisaient de la peine en se refusant à la mesure générale (car plus des trois quarts de la division avaient les cheveux coupés), il se fit une sorte de révolution parmi eux, si je puis dire ce mot. Les douze ou quinze cents hommes récalcitrants qui restaient encore eurent la tête tondue avant que la semaine fût écoulée. Plusieurs traits remarquables eurent lieu relativement à cette petite affaire à laquelle l'empereur, au reste, portait un très-vif intérêt. Je choisis parmi ces faits celui que je vais rapporter, parce qu'il s'est passé devant moi.

Un matin, tandis que nous étions à déjeuner, on dit à Junot qu'un soldat demandait à lui parler. L'aide-de-camp de service fut envoyé vers lui ; il répondit que c'était au général qu'il voulait s'adresser, qu'il reviendrait s'il était occupé. Junot était accessible ; il n'avait pas oublié qu'il avait été soldat, et qu'il eût trouvé fort mauvais à cette époque que son général le reçût insolemment ; il donna donc l'ordre de faire entrer le jeune militaire dans le salon. Néanmoins il fronça le sourcil lorsque le lieutenant-colonel Laborde lui dit à demi-voix :

« C'est un toupet, mon général, et un toupet rudement enfariné encore. »

Lorsque nous entrâmes, nous vîmes un jeune homme de vingt-six ans, grand, bien fait, d'une

figure agréable et dont la tenue en général n'était pas celle d'un *faraud troupiér*. Il salua d'une manière qui n'avait rien d'emprunté ; toutefois il s'embarrassa lorsqu'il vit le regard sévère de Junot s'arrêter sur lui , et particulièrement sur sa tête poudrée. Mais une circonstance qui me surprit , ce fut de voir le jeune et beau soldat faire un salut d'intelligence à ma fille Joséphine ; que je tenais par la main en ce moment. Elle était alors âgée de trois ans et demi , et toujours habillée en garçon. Aussi presque tous les grenadiers ne l'appelaient-ils que *leur petit général*. Elle répondit à son tour par un signe de sa jolie tête blonde , et me dit tout bas avec sa douce voix d'ange :

« C'est M. *Ansème*. »

— Que voulez-vous de moi, mon ami ? demanda Junot au jeune soldat.

— Mon général , je désirerais savoir , avec votre permission , *s'il est ordonné* de couper les cheveux ? Comme je ne l'ai pas vu à l'ordre de ce matin , j'ai pensé que.....

— Je n'ai rien *ordonné* , répondit Junot , je n'ai rien *exigé*. J'ai seulement demandé , comme preuve d'attachement , à mes grenadiers , à ceux que je regarde comme mes frères , mes enfants , mes amis ; je leur ai seulement demandé une chose qui leur coûtait d'autant moins qu'elle est dans leur intérêt. J'avais dû penser , qu'en retour de tout ce que j'ai fait pour eux , de ce que j'ai obtenu pour ce corps le plus favorisé peut-être de toute l'armée

française , mes compagnons de dangers et de gloire feraient pour moi le léger sacrifice d'une poignée de cheveux qui leur est aussi incommode qu'elle est désagréable à l'œil de celui qui regarde maintenant défilér les beaux bataillons que je commande. Car je dois être juste ; tous mes braves grenadiers n'ont pas agi comme toi , poursuivit Junot en apostrophant directement le jeune soldat , presque tous ont coupé leurs cheveux ; ce qui rend encore plus sensible l'obstination de ceux qui te ressemblent..... Mais au fait , que veux-tu ?... »

Junot était en colère , et je voyais qu'il se contenait avec peine. Le jeune homme ne fut pas effrayé , mais il était ému ; il fit quelques pas et dit à Junot :

— Mon général , dans toute la division il n'est pas un cœur qui vous soit plus dévoué que celui d'Anselme Pelet..... Je ne suis pas désobéissant , mon général , je ne suis pas obstiné..... et je vais vous le prouver.....

Le pauvre jeune homme avait la voix tremblante ; on comprenait , on sentait plutôt qu'il y avait presque des larmes dans cette voix-là.

— Mon général , poursuivit-il , j'ai une mère que j'aime et que je respecte comme on dit que vous aimez et que vous respectez la vôtre ; quand je suis parti du pays , ma mère m'a demandé de couper mes cheveux pour les lui laisser , je l'ai refusé..... J'ai une maîtresse que j'aime bien aussi. — Et le pauvre jeune homme devenait tout rouge. — Eh

bien ! elle m'a demandé de mes cheveux pour se faire un collier ; je n'ai pas voulu lui en donner même une mèche..... J'y tiens , moi , à mes cheveux.... Je les refuserais , je crois , à l'empereur..... Mais je vois bien qu'il faut en faire le sacrifice..... Je suis le seul dans ma compagnie..... Ils l'ont tous fait pour vous , mon général , et moi qui vous aime plus que pas un d'eux , je serais le seul à vous désobéir !.... Non , non , cela ne se peut pas. Seulement, mon général, voilà toute la grâce que je vous demande.

Et nous le voyons qui tire de sa poche une de ces grandes paires de ciseaux de perruquier , et les présente à Junot , qui déjà ému par le discours du jeune soldat , lui demande avec intérêt ce qu'il désire de lui.....

— Que vous *donniez vous-même* le premier coup de ciseaux dans ma chevelure , mon général , mais que ce soit *vous-même*. Si c'est un sacrifice , du moins je ne le sentirai pas autant.

Et il avançait une tête chargée des plus beaux cheveux blonds que j'aie vus de ma vie. Ils étaient longs , épais , bouclés et d'une charmante couleur. En recevant ces ciseaux, en voyant cette tête se courber devant lui pour se dépouiller de sa parure , Junot , naturellement impressionnable , se sentit ému , et sa main n'était pas assurée.

— Mon ami , dit-il au jeune homme , c'est un *sacrifice* , comme tu le disais tout à l'heure , et je n'en veux aucun ; garde tes cheveux.